

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE GABRE

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf janvier, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel des séances sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DEJEAN, Maire.

Présents : BALANSA Jean-Louis, CARLES Monique, EYCHENNE Gilles, FOURNIÉ Arièle, PAGÉS Nelly, SOUBIES Sébastien, SOULA Caroline, WIJNEN Wilm et DEJEAN Marie-Pierre (secrétaire de mairie).

Excusés : BORDIN Fabrice, LAFFONT Jacqueline.

Procuration :

Secrétaire de séance : SOUBIES Sébastien

Monsieur Le Maire ouvre la séance.

1) Approbation à l'unanimité du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 28 novembre 2024 :

Le procès-verbal de la séance du 28 novembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

2) Assainissement autonome de la salle communale :

L'entreprise MAFFRE a modifié le devis en tenant compte des nouvelles préconisations par le SMDEA. Délibération prise à l'unanimité. Une demande de subvention auprès de la DETR et du FDAL va être sollicitée.

3) Achat de panneaux électoraux et de chaises :

La commune doit faire l'acquisition de 10 panneaux électoraux double pour 20 candidats étant donné que nous ne pouvons plus utiliser la façade de la mairie suite à la réalisation de la fresque. Un devis a été demandé à la société SEMIO ainsi que l'achat de 40 chaises. Montant total 3 606.60 € HT et 4 327.92 € TTC. Délibération prise à l'unanimité, une demande de subvention auprès de la DETR et du FDAL va être sollicitée à hauteur de 60%.

4) Elagage Gouazé :

Un devis a été demandé à l'entreprise ZAHND Quentin de Montesquieu Volvestre. Coût Total TTC 1 800.00. Le conseil Municipal autorise le maire à signer le devis.

5) SDE09 – Motion- maintien des aides à l'électrification rurale :

Délibération prise à l'unanimité pour adopter la Motion –maintien des aides à l'électrification rurale.

6) Adoption des restes à réaliser 2024 :

Les dépenses prévues en 2024 (devis signés) et devant être réalisées avant le vote du budget doivent être prévues en reste à réaliser. Qui sont :

DÉPENSE :

- L'Antivirus 2025 + (Prestation tous les deux ans sur site)	100.00 €
- Devis d'EYCHENNE (Bar)	2 883.00 €
- Devis EYCHENNE (porte la tour)	2 015.00€
- Total	4 998.00

RECETTES : pas de RAR

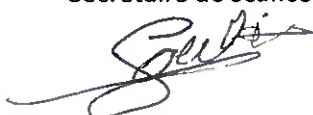
Délibération prise à l'unanimité

7) Question diverses :

- Mur en montant le pavé appartenant à Balladine, après renseignement auprès du PNR la commune ne peut rien faire sur du domaine privé. Elle a été mise en contact avec Mr Comminges pour la conseiller.
- Chemin du Pontet d'en Bas, Fabrice CAU demande que la commune rénove son chemin avec 2 camions de gravier. Son chemin est prévu dans les travaux 2026.
- Pas del Roc : le propriétaire souhaite rencontrer le maire pour des problèmes d'eau (SMDEA) et de vitesse excessive sur la route départementale.
- Ménage mairie : 2 heures par semaine ou toutes les deux semaines, Nelly va se renseigner auprès d'une entreprise.

Fin de la séance 23 heures

SOUBIES Sébastien
Secrétaire de séance



DEJEAN Jean Paul
Maire de Gabre

